

## **Communiqué de presse : RETOUR À UNE ÉCOLE NATIONALE ! RETOUR À 4 JOURS**

Il est inacceptable que l'organisation de l'école de la république et le rythme des enfants soient soumis à la décision de chaque municipalité en fonction des couleurs politiques, des intérêts et des groupes de pressions locaux.

C'est la réforme Peillon-Hamon des rythmes scolaires de 2013 qui a imposé partout la semaine de quatre jours et demi et a introduit les projets éducatifs territoriaux (PEDT). Allant plus loin dans la généralisation de la territorialisation, le décret Macron-Blanquer de 2017, permet à chaque municipalité de fixer l'organisation des rythmes scolaires des écoles maternelles et élémentaires de sa commune.

**Considérant que c'est l'intérêt des enfants, 90% des communes de France ont choisi un retour au rythme de quatre jours. Rennes est une des rares villes d'Ille et Vilaine à avoir conservé un rythme de quatre jours et demi.**

**Depuis plusieurs années, parents et enseignants se mobilisent pour exiger, sur notre commune, le retour à la semaine de 4 jours.**

Cette exigence est légitime parce qu'elle exprime l'urgence de revenir à un cadre national de l'organisation de la semaine scolaire, seul cadre à même de garantir l'égalité républicaine. Seul cadre à même de s'opposer aux tentatives de territorialisation qui favorisent les ingérences en matière d'organisation et de pédagogie.

Aujourd'hui, dans un contexte de crise sanitaire, le gouvernement Macron en profite pour accentuer l'atomisation de l'école, établissement par établissement.

Ainsi, pour lutter contre la propagation du virus, au lieu de recruter nationalement des professeurs en nombre suffisant, dans toutes les disciplines, pour dédoubler les classes dans les lycées, il laisse chaque établissement décider de l'organisation de la mise en place de demi-groupes, sans enseignant supplémentaire, interdisant aux élèves, par là-même, de bénéficier de la totalité des heures de cours auxquelles ils ont droit, tout en portant un coup supplémentaire au baccalauréat national en le faisant passer en contrôle continu.

**Face à ces offensives, le POID combat pour défendre le caractère national de l'école publique, seul à même d'assurer l'égalité des droits de tous les enfants et des parents. Ce qui est valable pour le baccalauréat l'est aussi pour les rythmes scolaires.**